



Depuis presque quelques années, de plus en plus de personnes empruntent la Route Atlantique Ouest Africaine (WAAR). Cette route migratoire, qui avait été particulièrement active en 2006, est redevenue une route fréquemment empruntée par les migrants. Ainsi en 2019, année de référence de cette activité, 2 687 migrants sont arrivés aux îles Canaries (Espagne). Année après année, le nombre de migrants arrivant irrégulièrement aux îles Canaries ne cesse d'augmenter. **Entre janvier et décembre 2022, 15 682 migrants** sont arrivés de manière irrégulière dans les îles Canaries. Cependant, au cours de la même période en 2021, on dénombrait **22 316 arrivées**. Ceci représente une baisse de **30 pour cent** (Source : Ministère de l'intérieur Espagnol).

Les migrants quittent généralement les côtes du Maroc ou de la Mauritanie vers les îles Canaries. Cependant, les départs sont souvent préparés depuis les côtes du Sénégal et le voyage vers les îles Canaries comprend souvent plusieurs étapes intermédiaires.

Depuis octobre 2020, l'OIM réalise un suivi des principaux lieux de départ de bateaux en direction des îles Canaries (Espagne). Ce rapport présente les principales données collectées, la méthodologie employée et les autres événements identifiés par les enquêteurs le long des côtes sénégalaises.

DÉPARTS DEPUIS LE SÉNÉGAL – PROFIL DES MIGRANTS

Nationalités

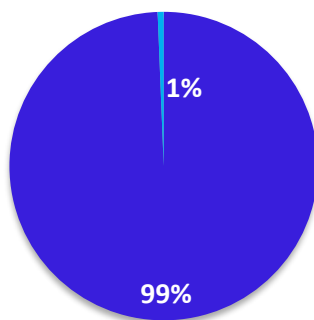
Principales nationalités des migrants embarquant depuis les côtes du Sénégal

Sénégalais

Guinéens

Maliens

Profil démographique



■ Hommes
■ Enfants



L'OIM fournit un abri d'urgence et une aide à plus de 1 300 migrants aux îles Canaries.

La majorité des migrants étaient Sénégalais, suivis de Guinéens et de Maliens. Aucune femme n'a été observée durant cette période, 99 pour cent des migrants étaient des hommes et 1 pour cent d'enfants ont été observés.

MÉTHODOLOGIE

L'outil de suivi des lieux de départ surveille les événements liés aux mouvements migratoires des côtes du Sénégal vers les îles espagnoles des Canaries (qui, le plus souvent, se passent à travers plusieurs étapes intermédiaires), dans le but de documenter la mobilité le long de la route atlantique ouest-africaine (WAAR). La méthodologie combine trois outils: le suivi des lieux de départ, la cartographie des lieux de départ et le comptage.

Ce rapport présente les données collectées par l'**outil de suivi** des départs entre le **1^{er} novembre et le 31 décembre 2022** aux principaux points de départ le long du littoral sénégalais. Les informations sont fournies aux agents recenseurs de l'OIM par les Points Focaux Communautaires (PFC) qui collectent des informations sur les événements notables observés dans les zones de départ empruntées par les migrants pour se rendre en Mauritanie, au Maroc et aux îles Canaries. Lorsque les points focaux communautaires obtiennent des informations pertinentes, ils les enregistrent dans la base de données à l'aide du formulaire de collecte de données. Dans le cadre de ses activités de suivi des départs des côtes sénégalaises, l'OIM ne collabore d'aucune manière avec les réseaux de trafic et de facilitation des migrants.

SOURCES DE DONNÉES ET REMARQUES :

Il existe certaines limites aux données fournies par les PFC sur les mouvements qui ont lieu sur la côte dans le cadre de la migration maritime au Sénégal. Les données disponibles sont rares et contiennent rarement des informations sur la date exacte du voyage ou la liste des migrants qui embarquent sur les bateaux. De plus, il n'existe pas de données parfaitement harmonisées avec le gouvernement espagnol sur les arrivées aux îles Canaries (Espagne) en provenance du Sénégal.

ÉLÉMENTS DE L'ACTIVITÉ



Conception et déploiement d'un formulaire de collecte



Évaluation menée auprès des points focaux communautaires par smartphone



Nombre total de PFC qui travaillent pour ce projet



De St-Louis à Ziguinchor des PFC habitant ces localités couvrent le littoral sénégalais.



09

Nombre d'événements identifiés par les Points Focaux Communautaires (PFC) concernant d'éventuels départs ou préparatifs de départs depuis les côtes du Sénégal entre le **1^{er} novembre et le 31 décembre 2022**. Ce chiffre représente une baisse de **47 pour cent** par rapport aux **17 événements** identifiés entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2022 (dernière collecte).

DÉTAILS DES ÉVÈNEMENTS



2 embarcations ont quitté les côtes du Sénégal pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2022. Comparé aux 6 départs pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2022, ce chiffre est en baisse de 67 pour cent.



158 migrants ont emprunté des embarcations, comparé aux **706 personnes** enregistrées entre septembre et octobre 2022. Ceci représente une diminution de 78 pour cent d'individus ayant quitté le Sénégal par voie maritime par rapport à la période précédente.



La plupart des bateaux partant du Sénégal se dirigent directement vers les îles Canaries, tandis que certains se dirigent d'abord vers la Mauritanie.



4 événements concernent des campagnes de recrutement irrégulières en vue d'enregistrer des candidats à la migration. Ce nombre est en baisse de 56 pour cent par rapport au 9 campagnes observées dans la période de septembre à octobre 2022.



3 incidents mettant en péril la vie des migrants ont été enregistrés pour cette période du rapport. Contrairement à la période de septembre à octobre 2022 où aucun incident n'avait été rapporté.

Risques potentiels :

- Embarcations surchargées et risque accru de naufrages et de disparitions de bateaux en mer suite à la recrudescence des candidats inscrits
- Mauvaise qualité des embarcations augmentant le risque de naufrage
- Abus, extorsion et exploitation des migrants en raison de l'isolement des zones de départ, de la vulnérabilité des candidats à la migration et du déséquilibre des pouvoirs



Zones de départ (novembre – décembre 2022) :

- Côtes de Fatick et Ziguinchor



Cette page présente les données collectées entre le **1^{er} novembre et le 31 décembre 2022** auprès des Points Focaux Communautaires (PFC) le long des côtes sénégalaises. Les données collectées concernent tous les types de mouvements par bateau du Sénégal vers la Mauritanie ou les îles Canaries (Espagne) identifiés comme migration irrégulière.

Entre le **1^{er} novembre et le 31 décembre 2022**, **9 événements** ont été signalés par les PFC : **4 événements (44 pour cent)** représentent l'enregistrement de candidats à la migration pour un départ futur, **3 événements (33 pour cent)** ont concerné des naufrages ou incidents sur des bateaux en mer, et enfin **2 événements (22 pour cent)** sont liés aux départs de bateaux des côtes sénégalaise.

Fig.1- Types d'évènement identifiés (novembre - décembre 2022)



Carte 1 – Régions de départ des pirogues depuis le Sénégal (Novembre – Décembre 2022)



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des limites et des noms géographiques sur cette carte peuvent inclure des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni la reconnaissance ou l'acceptation officielle de ces limites par l'OIM.



DÉTAILS DES SIGNALEMENTS ENREGISTRÉS PAR LES POINTS FOC AUX COMMUNAUTAIRES (PFC)

4



Quatre campagnes de recrutement de migrants ont été signalées par les Points Focaux Communautaires (PFC). Ce chiffre est en baisse de **56 pour cent** par rapport au 9 campagnes de recrutement signalées entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2022.

Le nombre de candidats recrutés dans les listes suit une tendance à la baisse pour cette période. 180 individus ont été recensés sur des listes supposées de candidats à la migration. Alors que sur la période août à septembre 2022, 507 candidats avaient été dénombrés. Cette baisse de 64 pour cent se traduit par l'efficacité des interventions des forces de l'ordre et des garde-côtes dans les différentes zones de départ afin d'empêcher ces types d'embarcations. Selon les PFC, la police est intervenue pour stopper l'organisation de nombreux voyages.

Il convient de remarquer que la police a arrêté des tentatives de départs et des pirogues qui devaient servir d'embarcation avaient été identifiées et mis à la disposition du parquet de la localité. D'autres signalement concernent des trafiquants de migrants arrêtés par la police pour avoir été identifiés comme des recruteurs habitués des faits. D'après les témoignages chaque candidat à l'émigration devait payer 400 000 francs CFA pour le voyage.

Avec les dispositions prises par les forces de l'ordre, et les conditions climatiques de cette période peu favorable au voyage par voie maritime, certains candidats tentent de se rendre par avion jusqu'au Maroc d'où ils préparent leur dernière étape du voyage en direction des îles Canaries.

2



Deux départs d'embarcations ont été signalés par les Points Focaux Communautaires (PFC). Ce chiffre est en baisse de **67 pour cent** comparé aux 6 départs d'embarcations signalés entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2022.

Sur cette période, il est signalé par les PFC le départ de 2 embarcations. Les départs sont notés sur les littoraux des côtes des régions de Fatick et de Ziguinchor.

Cette tendance en baisse du nombre de départs des embarcations comparée à la période de septembre à octobre 2022, témoigne l'importance croissante accordée à la surveillance que les autorités locales font dans la prévention et la sensibilisation des potentiels candidats sur les dangers de la migration irrégulière.

3



Trois incidents mettant en péril la vie des migrants, qui concernent des pirogues ayant pris départ depuis les côtes du Sénégal, ont été enregistrés par les PFC. Soit une hausse de 200 pour cent par rapport au seul incident signalé entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2022. .

Les PFC ont signalé trois incidents marqués d'une part par des embarcations qui se sont perdus en mer et ont décidé d'accoster sur d'autres rivages du littoral. D'autre part des embarcations ont été stoppées avant même de prendre départ. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée pour ces trois incidents.

Les naufrages et incidents mettant en danger la vie des migrants observés depuis plusieurs mois, ont mis en exergue l'urgence de consolider les mécanismes de réponse, de sauvetage, d'assistance et de protection des migrants qui souhaitent se rendre en Europe par la route Atlantique, tant du côté des pays de départ comme le Sénégal ou la Gambie, que des pays où transitent les migrants tels que la Mauritanie, le Maroc, et l'Espagne. L'évolution croissante des incidents sur la route migratoire la plus meurtrière d'Afrique de l'Ouest et du Centre, souligne également l'importance de travailler à promouvoir et de favoriser une migration sûre et légale.

Une étude du Centre pour les migrations mixtes (Mixed Migration Centre, MMC) de février 2022, fait état de l'attraction croissante pour la route Atlantique ; 68 pour cent des migrants interrogés ont exprimé le souhait d'emprunter cette route pour rejoindre l'Europe. Selon l'étude du MMC, les raisons derrière la croissance dans l'intérêt pour la route Atlantique sont multiples, et comprennent tout d'abord les conséquences socioéconomiques de la crise de la COVID-19, poussant de nombreuses personnes dans l'extrême pauvreté et les encourageant à migrer à tout prix. De plus, les fermetures des frontières suite à la crise de la COVID-19 et les contrôles accrus aux frontières ont forcé les migrants à emprunter la route maritime, plus dangereuse que la route terrestre. Enfin, la route Atlantique est aussi la route la plus 'courte' vers l'Europe.